

**BAYEUX INTERCOM**  
**Communauté de communes**

**COMPTE RENDU**  
**de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**du Jeudi 14 Novembre 2019**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Date de convocation : 7 novembre 2019

Aujourd'hui quatorze novembre deux mille dix-neuf,

Le Conseil Communautaire de BAYEUX INTERCOM s'est réuni en séance publique à Bayeux, à la Salle des Assemblées, à vingt heures trente après les convocations voulues par la loi sous la présidence de M. Patrick GOMONT, Président.

**Etaient présents :** M. Patrick GOMONT, Président (**Bayeux**) – M. Jean-Marc DELORME – M. Arnaud TANQUEREL (**Bayeux**) – Mme Marie-Claude SIMONET (**Guéron**) – M. François de BOURGOING (**Port-en-Bessin – Huppain**) – M. Benoît FERRUT (**Saint-Vigor-le-Grand**) – M. Rémi FRANÇOISE (**Vienne-en-Bessin**).

Mme Yvette JEANNE (**Agy**) – M. Michel LETOUZEY (**Arganchy**) – M. Denis ENEE (**Barbeville**) – Mme Béatrice COSTE – M. Patrick CREVEL – Mme Christine DELECROIX – Melle Françoise JEAN-PIERRE – M. David LEMARESQUIER – Mme Monique PERIAUX – Mme Lydie POULET – Mme Chantal ROVARC'H – M. Jean-Marie SERONIE – Mme Marie-Madeleine THOMAS – M. Philippe BOUILLON – Mme Nathalie LAFONT – Mme Carine BION-HETET – M. Hugo GUILLOCHIN (**Bayeux**) – M. Jacky FAUVEL (**Campigny**) – M. Fernand PORET (**Commes**) – M. Jean OBLIN (**Cottun**) – M. Christian FREMY (**Cussy**) – M. Bruno RUSSEIL (**Esquay-sur-Seulles**) – M. Jean SCHMIT (**Juaye-Mondaye**) – M. Yves LEGUILLOIS (**Le Manoir**) – M. Roland TIRARD (**Longues-sur-Mer**) – M. Gilles ISABELLE (**Monceaux-en-Bessin**) – Mme Huguette AUTIN – M. Pierre-Albert CAVEY (**Port-en-Bessin – Huppain**) – Mme Françoise MARIE (**Ryes**) – M. Bernard KERMOAL (**Saint-Côme-de-Fresné**) – M. Samuel DUMAS (**Saint-Loup-Hors**) – M. Daniel SIMEON (**Saint-Martin-des-Entrées**) – M. Eric FOUCHER – Mme Nelly RAFFIN – M. Daniel COTIGNY (**Saint-Vigor-le-Grand**) – M. Cédric CAHU – Mme Mélanie LEPOULTIER (**Sommervieu**) – M. Gérard MANACH (**Subles**) – M. Gilles MOULIN (**Sully**) – M. Christophe BREIGEAT (**Tracy-sur-Mer**) – Mme Sylvie BOUST (**Vaux-sur-Seulles**).

**Pouvoirs :** Mme Céline CADET (**Bayeux**) donne pouvoir à Mme Christine DELECROIX (**Bayeux**) – M. Loïc JAMIN (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Patrick GOMONT (**Bayeux**) – M. Philippe LAULHE (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Arnaud TANQUEREL (**Bayeux**) – M. Jean LEPAULMIER (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Jean-Marc DELORME (**Bayeux**) – Mme Adélaïde LIEVENS (**Bayeux**) donne pouvoir à M. Patrick CREVEL (**Bayeux**) – M. Gilbert MICHEL (**Ranchy**) donne pouvoir à M. Jacky FAUVEL (**Campigny**).

**Absents excusés :** Mme Christelle BASLEY (**Bayeux**) – Mme Michèle MOUCHEL (**Bayeux**).

**Absents remplacés :** M. Gérard ICHMOUKAMETOFF remplacé par M. Eric BESNARD (**Chouain**) – M. Guillaume GAUTIER-LAIR remplacé par M. Christian DUVET (**Vaucelles**).

**Absents :** M. Patrick JARDIN (**Arromanches-les-Bains**) – M. Jean-Luc HAMON – M. Serge MICHELINI – M. Justin BRIANE (**Bayeux**) – M. Serge MARTIN (**Condé-sur-Seulles**) – M. Claude LEMIERE (**Ellon**) – M. Christophe LE MONNIER (**Magny-en-Bessin**) – M. Patrice FOLLIOU (**Manvieux**) – M. Nicolas GUILLOT (**Nonant**) – M. Benoît DEMOULINS (**Vaux-sur-Aure**).

**Secrétaire de séance :** M. Roland TIRARD  
**Secrétaire auxiliaire :** M. Erwan GOUEDARD

---

Le compte rendu du conseil du 3 octobre 2019 a été adopté.



N° 01

**OBJET : Travaux – Avenants n° 6 et n° 7 au marché relatif à l'exploitation des installations de chauffage, ventilation, production d'ECS et de froid des bâtiments du groupement de commandes Bayeux Intercom / Ville de Bayeux.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **De se prononcer** sur les avenants n° 6 et 7 à ce marché ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment lesdits avenants.

N° 02

**OBJET : Travaux – Travaux d'extension du groupe scolaire de Juaye-Mondaye.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'autoriser** le Président à signer et notifier les marchés de travaux avec les attributaires retenus après analyse des offres de la part de la Maîtrise d'œuvre et avis de la Commission des Marchés Publics ;
- **D'autoriser** le Président à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment ladite convention.

N° 03

**OBJET : Défense Incendie– Avenants au marché « Création d'ouvrages de défense incendie sur le territoire de Bayeux Intercom – Programme 2019-2020-2021 – Marché Subséquent n° 1 : programme 2019 ».**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **De se prononcer** sur l'avenant n° 1 relatif au marché subséquent n° 1 – Programme de travaux 2019, tel que présenté dans le corps de la délibération ;
- **D'autoriser** le Président à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment ledit avenant.

N° 04

**OBJET : Eau potable – Attribution du marché relatif aux « Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable – secteur Nord de Bayeux Intercom ».**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'attribuer** le marché relatif aux « Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable – secteur Nord de Bayeux Intercom » conformément au corps de la délibération ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les pièces du marché.

N° 05

**OBJET : Eau potable – Attribution du marché relatif aux « Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable – secteur Sud de Bayeux Intercom ».**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'attribuer** le marché relatif aux « Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable – secteur Sud de Bayeux Intercom » conformément au corps de la délibération ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les pièces du marché.

N° 06

**OBJET : Eau Potable – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service « Eau Potable » – Année 2018.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'émettre** un avis favorable au rapport annuel sur la qualité et le prix du service « Eau potable » – Année 2018 ;
- **D'autoriser** le Président à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **De transmettre** à chaque Maire des communes membres un exemplaire du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service pour qu'il en soit donné connaissance aux conseillers municipaux ;
- **De transmettre** au système d'information prévu à l'article L.213-2 du Code de l'Environnement, par voie électronique un exemplaire du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service « Eau potable ».



N° 07

**OBJET : Assainissement – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service « Assainissement » – Année 2018.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'émettre un avis favorable** au rapport annuel sur la qualité et le prix du service « Assainissement Collectif » et « Assainissement Non Collectif » – Année 2018 ;
- **D'autoriser** le Président à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **De transmettre** à chaque Maire des communes membres un exemplaire du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service de l'assainissement pour qu'il en soit donné connaissance aux conseillers municipaux ;
- **De transmettre** au système d'information prévu à l'article L.213-2 du Code de l'Environnement, par voie électronique un exemplaire du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service de l'assainissement

N° 08

**OBJET : Développement Economique – Compte Rendu d'Activités de la Convention publique d'aménagement de la ZAC des Longchamps pour l'année 2018.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'approuver** le compte-rendu d'activité 2018 et le bilan financier recalé au 31/12/2018 ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les actes notariés portant sur les transactions immobilières prévues au CRAC.

N° 09

**OBJET : Aménagement du Territoire, OPAH et SIG – Subventions complémentaires à l'aide de l'ANAH.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'accorder**, dans le cadre d'« Habiter Mieux » Bayeux Intercom, une participation financière pour l'opération citée ci-dessous, d'un montant maximum de :
  - o **500 € au titre de la précarité énergétique par dossier** :
    - à M. et Mme GROS, pour l'opération sise à BAYEUX, 12 Rue de Tilly concernant des travaux d'économie d'énergie (Isolation, menuiseries et vmc Hygro B) pour un montant de 15 467 € HT ;
- **D'autoriser** le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

N° 10

**OBJET : Ressources Humaines – Tableau des effectifs non permanents – Contrat d'apprentissage.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'approuver** la création des contrats d'apprentissage, telle indiquée dans le corps de la délibération ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les contrats d'apprentissage.

N° 11

**OBJET : Administration Générale – Avenant à la convention pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'approuver** l'avenant à la convention pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, joint en annexe ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment ledit avenant.

N° 12

**OBJET : Finances – Rapport de gestion de la SAIEM de Bayeux – Exercice 2018.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'acter** la présentation du rapport de gestion de la SAIEM de Bayeux – Exercice 2018 ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vices-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

*fs*

N° 13

**OBJET : Finances – Décisions modificatives.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- **D'approuver** les propositions de compléments et d'ajustements de crédits de fonctionnement et investissement sur le budget principal ;
- **D'autoriser** le Président ou les Vice-Présidents à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Bayeux, le 21 novembre 2019

Le Président de Bayeux Intercom

A large, handwritten signature in black ink is written over the logo of Bayeux Intercom. The signature is a continuous, fluid line that loops around the logo and extends to the right.

Patrick GOMONT